

BTS AM : Assistant de Manager ALTERNANCE

Conditions d'admission:

Bac ou Niveau Bac : Après étude du dossier scolaire et **entretien de motivation**

Qualités requises:

- Sens de la communication et aptitudes relationnelles
- Motivation et réactivité
- Sens de l'organisation et discrétion
- Rigueur et patience

La Formation:

Le programme du BTS a pour objectif principal l'acquisition de compétences organisationnelles, relationnelles et administratives

Le BTS Assistant de Manager permet d'accéder à cinq fonctions principales :

- Soutien à la communication et aux relations internes et externes
- Soutien à l'information
- Aide à la décision
- Organisation de l'action
- Prise en charges des activités déléguées

La Formation prend donc en compte ces cinq pôles.

Débouchés:

Les débouchés sont nombreux et variés. Le B.T.S. est un diplôme professionnel très apprécié par les entreprises commerciales ou industrielles.

Après ces deux années, l'étudiant peut:

-soit **poursuivre sa formation**, puisqu'il existe des passerelles d'accès à d'autres cycles d'études supérieures: bac + 3, bac +4, bac + 5.

-soit **entrer dans la vie professionnelle** en tant que :

- Assistant de direction, assistant d'équipe, assistant de groupe projet ;
- Assistant RH, assistant commercial, assistant en communication...

Stages en entreprises :(règlement Education Nationale)

Candidat en situation de première formation ou en situation de reconversion

La durée de stage est de 12 semaines, dont 4 semaines au minimum effectuées dans un pays étranger ou dans un service à vocation internationale impliquant l'utilisation d'une langue étrangère. Elle s'ajoute à la durée de formation dispensée dans le centre de formation continue en application de l'article 11 du décret n° 95-665 du 9 mai 1995 modifié portant règlement général du brevet de technicien supérieur.

L'organisme de formation peut concourir à la recherche de l'entreprise d'accueil.
 Le stagiaire peut avoir la qualité de salarié d'un autre secteur professionnel.
 Lorsque cette préparation s'effectue dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier, le stage obligatoire est inclus dans la période de formation dispensée en milieu professionnel si les activités effectuées sont en cohérence avec les exigences du référentiel et conformes aux objectifs et aux modalités générales définis ci-dessus.

PROJET HORAIRE HEBDOMADAIRE DE FORMATION

Disciplines	Première année	Deuxième année
Culture générale et expression	7	7
Langue vivante 1		
Langue vivante 2		
Economie d'entreprise		
Economie générale		
Droit		
Relations professionnelles internes et externes	8	8
Information		
Aide à la décision		
Organisation de l'action		
Activités déléguées		
Activités professionnelles de synthèse		
Ateliers métier		
TOTAL	15 h	15 h

REGLEMENT D'EXAMEN (Education Nationale):

NATURE DES EPREUVES

INTITULE	Mode	Durée	Coefficient
Culture générale et expression	Ecrit	4h	2
Expression et culture en langues vivantes étrangères	Ecrit/Oral	2h + 20min	2
- Langue 1			
- Langue 2	Ecrit/Oral	2h + 20min	2
Économie et droit	Ecrit	4h	3
Communication professionnelle en français et langue étrangère	Oral	40 min	3
Diagnostic opérationnel et proposition de solutions	Ecrit	4h	4
Action professionnelle	Pratique et oral	1h	4